

Uniclimate et ses partenaires demandent un cap clair et de la stabilité pour relancer la rénovation énergétique

Après deux années marquées par une baisse significative des ventes des équipements du génie climatique et sans signe d'amélioration notable en 2025, la filière demande la mise en place d'un cap clair et de la stabilité pour relancer la dynamique de rénovation énergétique en France.

La lutte contre le changement climatique constituant toujours un enjeu majeur pour lequel la France continue d'afficher des ambitions fortes, la filière professionnelle demande aux pouvoirs publics de rester pragmatiques.

Ainsi, la rénovation énergétique d'ampleur et par monogestes sont deux leviers d'action très complémentaires. Qu'il s'agisse d'un remplacement de générateur ou d'un bouquet de travaux, chaque action contribue à la réduction des consommations et des émissions.

Et rien n'empêche aujourd'hui d'inscrire les monogestes dans une perspective cohérente et intelligente, grâce à un **parcours de rénovation performante par étapes successives** qu'Uniclimate et ses partenaires appellent de leurs vœux.

À l'occasion du forum Renodays qui se déroule les 7 et 8 octobre 2025 à Paris Porte de Versailles, tous unis sous la même bannière, **Uniclimate et ses partenaires** mettent en avant la nécessité d'un engagement fort des pouvoirs publics autour de deux axes clés :

- La nécessité du **maintien de l'investissement public en 2026** en faveur d'une dynamique de rénovation énergétique vertueuse pour l'économie française.
- La mise en place d'un **parcours de rénovation par étapes successives** qui permettra d'inscrire différents monogestes de rénovation dans la perspective d'une rénovation performante.

« Face aux enjeux climatiques et à la baisse persistante du marché, notre filière reste mobilisée. Les solutions techniques existent et peuvent agir immédiatement pour améliorer confort, qualité d'air intérieur, efficacité énergétique et réduire l'empreinte carbone. En parallèle, elles s'inscrivent parfaitement dans un parcours de rénovation performante par étapes, permettant aux ménages de progresser à leur rythme tout en garantissant l'efficacité des travaux engagés. Nous appelons également au maintien du budget MaPrimeRénov' en 2026, essentiel pour soutenir cette dynamique et assurer la continuité des rénovations. » - Stanislas Lacroix, Président d'Uniclimate.

Deux messages prioritaires adressés aux pouvoirs publics

1. Maintenir une enveloppe d'aides publiques ambitieuse en 2026

Les aides à la rénovation énergétique, notamment **MaPrimeRénov'**, doivent être considérées comme un **investissement stratégique pour l'avenir** et non pas comme une dépense de l'État. Rappelons qu'un euro d'aide investi en rénovation par geste engendre 4 euros de travaux en moyenne en 2025.

Ces travaux génèrent par ailleurs :

- Une réduction de la dépendance de la France aux énergies importées
- Des réductions d'émissions de gaz à effet de serre
- Une activité économique accrue pour les entreprises du secteur
- Des recettes fiscales pour l'État (TVA, emplois, activité...)
- De la valeur ajoutée et des emplois sur le territoire, notamment dans l'industrie

Uniclimate et ses partenaires demandent donc aux pouvoirs publics de **garantir en 2026 une enveloppe d'aides à la rénovation énergétique au moins équivalente à celle de 2025** (3,4 milliards d'euros pour MaPrimeRénov').

Il est également nécessaire de maintenir un équilibre entre la rénovation par gestes et la rénovation d'ampleur, afin de préserver la dynamique et d'éviter un nouveau ralentissement des marchés, déjà fragilisés par deux années de baisse consécutives.

2. Reconnaître un parcours de rénovation performante par étapes

La **rénovation d'ampleur** et la **rénovation par geste** sont deux voies complémentaires et nécessaires.

- La rénovation d'ampleur doit être privilégiée lorsque cela est techniquement et économiquement possible.
- La rénovation par geste doit permettre aux ménages d'avancer à leur rythme, selon leurs capacités d'investissement.

Chaque action, qu'il s'agisse du remplacement d'un générateur, de l'amélioration de l'isolation ou de la mise en place d'équipements performants, contribue immédiatement à réduire la consommation énergétique et les émissions carbone.

Uniclimate et ses partenaires militent pour la mise en place d'un **parcours de rénovation performante par étapes successives**, reposant sur :

- Un audit énergétique
- Un **passport de rénovation** propre à chaque logement
- Un **versement progressif d'aides** bonifiées à partir d'un certain nombre d'étapes réalisées dans un délai imparti

Cette approche pragmatique permettrait de **mobiliser davantage de ménages** en les encourageant à poursuivre leur démarche vertueuse de travaux et d'inscrire chaque geste technique dans une perspective cohérente de décarbonation.

Des équipements parfaitement compatibles avec un parcours de rénovation par étapes successives

Plusieurs études et cas pratiques permettent de démontrer qu'il est possible de réaliser des rénovations performantes par étapes successives dans différents ordres de travaux sans nuire au résultat final.

Le remplacement d'un générateur d'ancienne génération par un générateur récent et beaucoup plus efficace génère tout de suite des économies, aussi bien sur la facture d'énergie que sur l'impact carbone. Une large palette de technologies de générateurs peut donc être mobilisée, avant ou après des travaux d'isolation thermique. Le pragmatisme doit donc prévaloir en fonction de chaque situation et des priorités de chacun.

Pompes à chaleur

L'installation d'une pompe à chaleur est l'une des solutions les plus efficaces pour réduire la consommation d'énergie des ménages, améliorer le confort thermique et accélérer la décarbonation du bâtiment (Étude ONRE). Une récente campagne de mesure de l'Ademe a permis de démontrer que la performance de la PAC n'est pas dégradée si des travaux d'isolation thermique sont réalisés après son installation. Au contraire, elle devient plus efficace : loi d'eau abaissée, recours à l'appoint réduit, cycles de fonctionnement moins fréquents, etc.

Chaudières biomasse

Les chaudières bois modernes, automatiques comme à bûches, sont compatibles avec tous les émetteurs et disposent de rendements très élevés quelles que soient les conditions de température extérieure ou de qualité d'isolation thermique du bâtiment. Si l'installation d'une chaudière bois est le premier geste d'une rénovation performante par étape, la chaudière grâce à sa capacité de modulation, d'ajustement ou son volume de stockage tampon, saura s'adapter à l'amélioration future de la performance thermique du bâtiment, et sa moindre sollicitation allongera encore sa durée de vie.

Chaleur solaire

La chaleur solaire est une énergie gratuite qui est stockée dans un ballon au moment où elle est disponible. Le taux de couverture de la chaleur solaire par rapport aux besoins de chauffage sera d'autant meilleur que les déperditions thermiques seront réduites à travers une isolation thermique venant après l'installation de l'équipement.

Ventilation mécanique

La ventilation mécanique assure le renouvellement d'air strictement nécessaire pour maintenir une bonne QAI et préserver la santé des occupants et la durabilité du bâti, optimisant ainsi les consommations d'énergie des bâtiments. Les professionnels recommandent de l'embarquer systématiquement dans tout travaux de rénovation afin de garantir ces fondamentaux.

Fluides frigorigènes

Les réglementations nationales et européennes concernant les fluides frigorigènes connaissent de fortes évolutions pour franchir une nouvelle étape de réduction des impacts environnementaux. Ces nouvelles considérations doivent être intégrées dans toutes les opérations de rénovation. Des solutions existent en fonction des configurations alliant bénéfice environnemental et sécurité.

Boucle à eau chaude

Très appréciée notamment en résidentiel collectif ou en milieu rural, la boucle à eau chaude qui distribue le chauffage dans de nombreux bâtiments, est compatible avec la plupart des solutions d'efficacité énergétique et de décarbonation, des pompes à chaleur aux chaudières biomasse ou biocombustible.

La filière du génie climatique toujours sous tension

Après deux années de recul marqué des ventes d'équipements, la tendance à fin août 2025 n'apporte pas de signe d'amélioration notable.

TECHNOLOGIES	2023 / 2022	2024	2024 / 2023	TENDANCE 2025 JANVIER-AOÛT 2025 / JANVIER-AOÛT 2024
CHAUDIÈRES GAZ FIOUL P < 70 KW	-23 %	427 340	+14 %	-4 %
CHAUDIÈRES BIOMASSE	-69 %	2 411	-50 %	-9 %
RADIATEURS	-16 %	1 145 273	+4 %	-3 %
SOLAIRE THERMIQUE (en nb)	-13 %	5 073	-32 %	-25 %
PAC AIR / EAU	-14 %	182 693	-40 %	-6 %
PAC EAU / EAU (GÉOTHERMIE)	+18 %	2 679	-24 %	-6 %
PAC AIR / AIR	+13 %	800 399	-12 %	-2 %
VENTILATION INDIVIDUELLE	+3 %	944 263	+4 %	+1 %

Note explicative

Les chiffres qui sont présentés dans ce dossier de presse reflètent les ventes des industriels en volume. Ces données ne sont pas toujours assimilables directement « aux marchés » de l'installation et de la maintenance, en neuf ou en rénovation.

Pour une grande partie des produits, les ventes des industriels s'adressent aux distributeurs qui eux-mêmes commercialisent localement les équipements. Ce cas de figure est la norme pour tous les produits de petites et moyennes puissances. Ces données peuvent donc également être influencées par des phénomènes de stockage ou de déstockage dans la distribution.

Uniclimate et ses partenaires : un collectif mobilisé

Par ordre alphabétique

AFCE – Alliance Froid Climatisation Environnement

Créée en 1995, l'Alliance Froid Climatisation Environnement (AFCE) rassemble l'ensemble des acteurs de la chaîne du froid, de la climatisation et des pompes à chaleur : fabricants, distributeurs, installateurs, utilisateurs et organismes de formation. L'association travaille à promouvoir une utilisation responsable et durable des fluides frigorigènes, en accompagnant la filière dans les évolutions réglementaires européennes (notamment F-Gaz) et en soutenant l'innovation technologique. L'AFCE contribue ainsi à la transition énergétique en favorisant des solutions respectueuses de l'environnement et adaptées aux besoins du marché.

www.afce.asso.fr - Contact : dq@afce.asso.fr

AFPAC – Association Française pour les Pompes à Chaleur

Créée en 2002, l'Association Française pour les Pompes à Chaleur (AFPAC) fédère et anime l'ensemble des acteurs de l'écosystème PAC : énergéticiens, industriels fabricants, distributeurs, installateurs, entreprises de maintenance, centres techniques et d'essai, bureaux d'études, organismes de certification, organisations syndicales et centres de formation. Sa mission ? Créer les conditions favorables au déploiement de solutions PAC performantes afin d'accélérer la transition énergétique et la décarbonation des bâtiments. L'AFPAC agit comme un tiers de confiance auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes.

www.afpac.org - Contact : contact@afpac.org

AF Ventilation

L'Association Française de Ventilation (AF Ventilation) rassemble depuis 2021 les industriels et les experts du secteur afin de promouvoir des solutions de ventilation adaptées aux besoins actuels des bâtiments. Elle met en avant le rôle essentiel de la ventilation dans l'amélioration de la qualité de l'air intérieur, le confort et la santé des occupants et la performance énergétique. L'association agit également pour sensibiliser et accompagner la filière dans l'évolution des réglementations et des pratiques professionnelles.

www.afventilation.org - Contact : secretariat@afventilation.org

Énergies & Avenir – Boucle à eau chaude

Depuis 1991, Énergies et Avenir est une association qui réunit les acteurs des systèmes de chauffage à eau chaude : fabricants, énergéticiens, bureaux d'études et installateurs. Elle a pour mission de promouvoir cette solution collective, performante et déjà largement répandue dans le parc de bâtiments français. En mettant en avant les atouts de la boucle à eau chaude en matière de confort, de flexibilité énergétique et de réduction des émissions de CO₂, Énergies et Avenir contribue activement aux réflexions sur la transition énergétique et sur les politiques de rénovation des bâtiments.

www.energies-avenir.fr - Contacts : pdt.energiesavenir@gmail.com ; virginie.thomas@bcw-global.com

Enerplan & Socol – Chaleur solaire

Enerplan est le syndicat professionnel qui rassemble les acteurs de la filière solaire en France depuis plus de 40 ans. Il défend les intérêts des professionnels et œuvre à l'intégration du solaire dans le mix énergétique national. À travers l'initiative Socol (Solaire Collectif), Enerplan anime un réseau d'experts mobilisés pour promouvoir la chaleur solaire dans les projets collectifs et industriels. Socol propose notamment des outils, retours d'expérience et accompagnements pour accélérer le déploiement de cette solution renouvelable et compétitive.

www.solaire-collectif.fr - Contact : communication@enerplan.asso.fr

SFCB – Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse

Acteur représentatif de la filière bois-énergie, le Syndicat français des chaudiéristes biomasse (SFCB) réunit 21 fabricants et importateurs de chaudières biomasse de petites et moyennes puissances, couvrant plus de 80 % du marché français. Il propose des solutions simples et performantes pour la décarbonation du secteur domestique comme du secteur tertiaire, collectif et industriel. Depuis 2017, le syndicat s'attache à promouvoir cette énergie renouvelable, première source de chaleur verte en France, en valorisant des solutions fiables et performantes, tout en défendant les intérêts de la profession et en accompagnant la transition énergétique.

www.sfcb.fr - Contact : Thomas Perrissin, co-président. thomas.perrissin@okofen.fr

Uniclimate

Uniclimate est le groupement français des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Il rassemble 92 marques et 69 sociétés ou groupes dans différents secteurs d'activité : chaudières et brûleurs gaz ou fioul, radiateurs à eau chaude, énergies renouvelables (chaleur solaire et chaudières biomasse), pompes à chaleur, froid et climatisation, ventilation et traitement d'air des bâtiments, filtration et épuration de l'air. Avec 87 usines et 57 centres de recherche et développement, Uniclimate compte 23 500 emplois en France répartis sur près de 400 sites (sièges sociaux, usines, agences, centres de formation...).

www.uniclimate.fr

